

les dimanches après-midi. Pour plus  
la situation « en bonne intelli-  
gence ». ■ N. DE R.

## L'AVENIR DE CARTOIS

### L'ACTUALITÉ EN FLASH



#### Réforme de la justice : les élus de Béthune votent une motion

À l'unanimité, les élus béthunois ont voté une motion contre le projet de réforme de la justice, mardi 10 avril. Le texte a été présenté par Frédéric Daems, conseiller délégué à la

tranquillité publique et avocat. « Le conseil municipal apporte son soutien aux avocats du Barreau de Béthune, acteurs essentiels de sauvegarde des droits et libertés, exprime l'élu. Considérant que la création de pôle judiciaire spécialisé entraînera inéluctablement la suppression de tribunaux et aggravera l'inégalité d'accès à la justice pour les justiciables les plus démunis... »

#### La Ville recrute des policiers municipaux

Pour renforcer la sécurité des Béthunois, la Ville va augmenter l'effectif des policiers municipaux. Ainsi, leur nombre passera de 9 en 2014 à 20 en 2018. « Le recrutement est en cours », précise Frédéric Daems, conseiller délégué à la tranquillité publique. Aussi, Béthune disposera de 64 caméras de vidéo protection d'ici la fin d'année.

#### Une instance pour les jeunes

Lors du conseil municipal du 10 avril, la majorité a annoncé la création d'une instance jeune destinée aux 17-25 ans. Il ne s'agira pas d'un conseil municipal des jeunes, mais d'une instance qui accueillera entre 12 à 15 jeunes afin de « développer la citoyenneté ».



#### Un black-out prive 35 000 foyers d'électricité

Mercredi 11 avril à 11h15, une coupure d'électricité a frappé la ville de Béthune et plusieurs communes du Béthunois : Beuvry, Saily-Labourse, Nœux-les-Mines, Vermelles, Cambrin... Le black-out a duré près de 10 minutes. L'inci-

dent est parti d'un « défaut » sur un équipement au poste électrique de Beuvry à 11h06 très précisément, selon Réseau de Transport d'Électricité (RTE). Ce défaut a entraîné des coupures sur d'autres postes électriques, privant d'électricité au total 35 000 foyers. L'événement a pris fin à 11h30.

... pas emu que ça. La majorité départementale de l'énergie. La

déplacé le moment venu. L'opposition a ensuite reproché à

maire juge ordinaire. « Si on n'avait pas pris les devants, vous

ressortir la même procédure validée à l'époque par l'ancien maire. ■

## Deux avocates font le buzz en parodiant Dalida contre la réforme de la justice



Diane Laur et Lucie Tellier, avocates béthunoises, font le buzz depuis hier sur internet avec leur parodie de Dalida...

4219

**BÉTHUNE.** En quête d'actions pour manifester leur opposition au projet de réforme de la justice, les avocats font preuve d'imagination. Ainsi, deux avocates béthunoises font le buzz sur internet avec une parodie de Dalida... La manifestation devant le tribunal, c'est fait. Le tractage sur le marché pour informer les citoyens que la justice s'éloigne d'eux, aussi. Une réunion d'information est en projet. La manifestation nationale à Paris le 11 avril se prépare...

### VUE 20 000 FOIS EN QUELQUES HEURES

Mais les avocats investissent aussi les réseaux sociaux pour faire passer leur message. Le barreau du Havre, avec sa parodie de *Barrique*, d'Orelsan, a donné des idées à deux avocates béthunoises.

Ce week-end, Lucie Tellier et Diane Laur ont enregistré une parodie réussie de *Mourir sur scène*, de Dalida. Un brûlot pour le maintien d'une justice de proximité, contre les jugements en visioconférence et déshumanisés... Et qui se termine par un cri : « *Moi je veux être jugée sur scène, dans l'bled où je suis née !* » Postée hier matin sur les réseaux sociaux, la vidéo a déjà été vue 20 000 fois en quelques heures seulement et est déjà largement partagée. ■

STÉPHANE DECOUVE



**SUR NOTRE SITE**  
VIDÉO

Retrouvez sur

[www.lavoixdunord.fr](http://www.lavoixdunord.fr),

onglet « Béthune », la vidéo des deux avocates.

la Voix Du Nord



# RÉUNION PUBLIQUE

**JUSTICE EN DANGER**



**NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS**

**Le MARDI 10 AVRIL 2018 à 18H**

**MAISON DE L'AVOCAT ET DU JUSTICIABLE  
174, Place Lamartine  
BÉTHUNE**

# Réunion publique, grève : trois jours d'action pour les avocats béthunois

Au cœur de trois nouvelles journées de grève, les 9, 10 et 11 avril, les avocats du barreau de Béthune organisent une réunion publique, mardi, pour informer la population sur les risques de la réforme de la Justice pour le territoire.

PAR STÉPHANE DEGOUVE  
bethune@lavoixdunord.fr

**BÉTHUNE.** Mobilisés depuis l'annonce du projet de réforme de la Justice, les avocats du barreau de Béthune multiplient les actions pour défendre leur vision de la justice, proche des justiciables. Après une journée d'action avec magistrats et greffiers le 15 février, après être allés sur le marché de Béthune vendredi dernier, après la parodie de Dali-

**“ La réforme risque d'éloigner encore davantage les citoyens de l'accès à leur juge créant ainsi un risque avéré de désert judiciaire. ”**

da par deux jeunes avocates qui fait le buzz sur internet, ils se préparent à trois nouvelles journées d'action, les 9, 10 et 11 avril. Trois nouvelles journées « Justice morte » synonymes notamment de renvoi de toutes les affaires devant être jugées au tribunal de Béthune. Mais les avocats en profiteront pour informer sur les dangers du projet de réforme. Notamment le mardi 10 avril, à 18 h à la maison de l'avocat de Béthune, avec une réunion publique animée par Christophe Hareng, Xavier Brunet, Gautier Lacherie et Leïla Boukrif. Intitulée « Justice en danger, nous sommes tous concernés », elle s'adresse à tous les justi-



Trois jours d'action au programme pour les avocats béthunois avec réunion publique, grève et manifestation à Paris. PHOTO « LA VOIX »

ciables mais aussi aux magistrats et personnels du tribunal de Béthune ainsi qu'aux élus des arrondissements de Béthune et Lens, soit d'Isbergues à Carvin, à qui le bâtonnier a écrit pour partager son inquiétude face à une réforme « qui risque d'éloigner encore davantage les citoyens de l'accès à leur juge créant ainsi un risque avéré de désert judiciaire » dans un secteur où la réforme de la carte judiciaire de 2007 a déjà supprimé les tribunaux d'instance d'Houdain, Liévin et Carvin.

Dénonçant aussi le projet de sai-

sir son juge en ligne, car « demander justice, ce n'est pas remplir un formulaire sur une plateforme web, aussi performante soit elle », les avocats espèrent un soutien des élus locaux toujours prompts à défendre le maintien des services publics sur leur territoire.

### MANIF À PARIS

Et le lendemain de cette réunion, le mercredi 11 avril, les avocats du barreau de Béthune participeront à la grande manifestation nationale organisée à Paris. ■ Maison de l'avocat, place Lamartine (face au palais de justice) à Béthune.



thune. Il a été nommé bâtonnier et a mené une carrière jusqu'à ses 80 ans pour laquelle il était dévoué et « travaillait énormément ». Il a notamment plaidé dans toute la France. « C'était un exemple de lutte dans la vie, il allait au bout des choses, c'était un combattant qui ne lâchait rien », affirme un proche. Ses confrères du barreau le voyaient comme un « mythe, un modèle ». Jean Gayot, « c'était un personnage ». C'était aussi un homme passionné par le sport et plus particulière-

de Bethune, dont il était l'organisateur, lui sera dédié.

Dans les dernières années de sa vie, Jean Gayot est décrit comme un « vieux monsieur sage », et est qualifié de « professionnel remarquable », par le bâtonnier Christophe Hareng au cours de ses obsèques qui ont eu lieu mardi 10 avril. Ses obsèques ont été saluées par la présence de quelques clients qu'il a défendus il y a 50 ans, un « grand avocat » dont ils n'oublieront pas la mémoire. ■

LEA CREPIN

Après six mois décapité, l'office de tourisme intercommunal a enfin un nouveau président. En effet, jeudi 12 avril, son Comité de direction a élu, à une écrasante majorité de 19 voix sur 20, Serge Marcellak, maire de Nœux-les-Mines et vice-président de la Communauté d'agglomération. Il a



présenté un programme d'envergure. Ainsi, il a annoncé vouloir être l'animateur d'un travail collectif dédié à la promotion de toutes les facettes du tourisme, patrimonial, culturel, sportif, minier ou gastronomique. D'ores et déjà, Serge Marcellak devra s'atteler à poursuivre les projets en cours. Parmi eux, le réseau des circuits VTT/VTC, avec les stations du parc Marcel Cabiddu à Wingles/Billy-Berclau, de la base nautique de Beuvry et de Loisinord. Puis, la réalisation des aménagements fluvial/fluvestre.

#### À DÉCOUVRIR

### Pour la mémoire

La journée nationale des victimes de la Déportation se déroulera le 29 avril, à partir de 9h30 au mémorial des victimes du dépôt SNCF

## La photo de la semaine



Les avocats du barreau de Béthune ont participé à la manifestation nationale organisée à Paris pour rejeter la réforme de la Justice initiée par le gouvernement Macron. Les slogans ont fleuri au soleil printanier...

L'AVENIR DE UARTOIS - 19/04/18 -

e campagne si chère

et d'immeuble de bureaux :  
tôt 300 emplois dans le  
tier de la gare

**VÉ LECLERC** Sans aucun doute  
projet très intéressant et utile,  
ne nécessaire, mais loin de  
ecter l'architecture locale. Quel  
image, il n'est peut-être pas  
tard pour ajouter quelques  
ues.

**ES PETIT** Tout à fait ! Mais vous  
z le moderne peut aussi très  
s'assimiler avec l'ancien... je  
souvent à Londres. Et franche-  
ment quand les architectes font  
leur job ça colle parfaitement.  
Je dirais qu'un peu de modernité  
à Béthune ne ferait pas de mal.

**VÉ LECLERC** Vrai, tout comme  
pyramide du Louvres (Paris) ou  
immeubles de Barcelone. Les  
unois jugeront au final.

**RILOTTE MASSART** Je vais regarder ça.